

LINKY, non merci !

Avis aux habitants des communes yonnaises



Le déploiement des compteurs d'électricité communicants Linky est en cours dans nos communes et il avance déjà à grands pas dans les quartiers de La Roche-sur-Yon.

SAVEZ-VOUS ?

► **que vous pouvez refuser son installation chez vous ?**

Alain Leboeuf, président du Sydev (Syndicat des communes pour le développement de l'énergie en Vendée), a accordé cette liberté de choix aux opposants à l'installation du Linky en décembre 2016.

► **qu'un collectif de soutien yonnais a été créé pour accompagner les opposants à l'installation du Linky ?**

Ce collectif existe pour défendre le droit à l'information de la population yonnaise et guider les opposants à la pose du Linky dans leurs démarches de refus. En contact avec les autres collectifs vendéens, les associations et les ONG comme Nextup, Priartem et Robin des toits, il recueille et diffuse à ses adhérents toute information utile en lien avec les compteurs communicants Linky, Gazpar ou Aquarius.

- Simple besoin d'informations ?
- Vous souhaitez refuser le Linky et cherchez des conseils pour rédiger votre lettre de refus ?
- Vous voulez nous rejoindre ?

Envoyez votre mail à l'adresse suivante



collectif.stoplinky.lry@laposte.net

Pourquoi refusons-nous le Linky ?

Raison 1 :
ÉCONOMIE

Nos compteurs actuels sont loin d'être obsolètes mais Enedis, en les remplaçant, "investit" 5 à 7 Md€ que nous, consommateurs, rembourserons en partie par l'intermédiaire des augmentations de taxes.

Raison 2 :
ÉCOLOGIE

Nos compteurs actuels fonctionnent très bien ; démontés, ils vont rejoindre la masse de déchets à traiter et à évacuer, ce qui n'arrangera pas l'état de notre planète.

Raison 3 :
TECHNIQUE

En plus du courant électrique normal qui circule dans les câbles électriques de nos maisons, le compteur Linky injecte des radiofréquences par CPL (Courant porteur en ligne) qui, sur un câblage non blindé, risquent de produire des surtensions, des courts-circuits et des incendies, différents dégâts que les assurances ne couvriront pas.

Raison 4 :
SANTÉ

Le réseau électrique injecté de CPL génère, partout dans les habitations et en continu, des champs et ondes électromagnétiques dits "électricité sale". Ce rayonnement, déclaré "potentiellement cancérigène", viendra accentuer les handicaps des personnes électrosensibles de plus en plus nombreuses. Sans compter, pour gérer ce trafic informatique, la pose d'antennes relais supplémentaires en de nombreux points des villes, accroissant le brouillard électromagnétique et ses nuisances.

Raison 5 :
FINANCES

Enedis annonce une facturation plus juste mais elle l'est déjà avec le relevé Confiance. Linky ne nous apportera aucune économie car, plus sensible que nos compteurs actuels, il nous obligera, selon nos besoins, à changer d'abonnement pour que nos appareils ménagers puissent fonctionner à l'identique. De plus, Linky fonctionne selon une autre unité de calcul (cf. schéma ci-dessus) qui augmentera automatiquement nos factures.



Raison 6 :
LIBERTÉS INDIVIDUELLES

En captant des informations via nos consommations de plus en plus détaillées, Enedis pourra commercialiser nos données personnelles, d'où une atteinte à nos libertés individuelles et des démarchages téléphoniques et par internet encore plus nombreux.

Si vous aussi, vous refusez Linky pour ces raisons, contactez-nous

collectif.stoplinky.lry@laposte.net

